

Les subsides

Grâce aux stimulants que nous avons accordés à la recherche et au développement, nous avons découvert et nous utilisons présentement des sources d'énergie. Beaucoup de députés le savent, je préconise l'addition de méthanol à l'essence. On a fait cette expérience en Allemagne sur une centaine de voitures au cours d'une période d'un an et les résultats ont été satisfaisants. C'est même très satisfaisant du point de vue de l'environnement. Étant donné tout le bois et les produits du bois que nous avons au Canada, nous disposons d'une ressource renouvelable dont le produit pourrait être ajouté à l'essence à raison de 85 p. 100 d'essence et 15 p.100 de méthanol, substance qui serait à la disposition de tous les Canadiens. L'essence des voitures brûlerait mieux et on pourrait commencer dès aujourd'hui. On économiserait tout de suite 15 p. 100 d'essence et ces 15 p. 100 prolongeraient la durée de nos ressources.

Dans les Maritimes où les problèmes causés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette sont très graves—des forêts entières ont été ravagées—on pourrait se servir de ce bois pour fabriquer du méthanol. Pour fabriquer du méthanol, la sorte de bois importe peu. Cela n'a pas d'importance si le bois est malade ou s'il contient des vers. Il peut quand même être transformé en méthanol qui peut servir de carburant pour les voitures canadiennes.

● (1612)

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette de devoir interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Il peut cependant continuer avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, c'est un honneur pour moi de prendre part au débat sur la motion présentée par notre critique en matière de logement. Je vois que le député de Comox-Alberni nous quitte. Je voudrais avant qu'il s'en aille le féliciter de certaines choses qu'il a dites. Il a dit que le gouvernement ou les organismes qui le représentent ne devraient pas trop investir en transports urbains, qu'ils devraient essayer de faire en sorte que les villes ne grossissent pas trop. En tant que député d'une région rurale, je ne peux qu'être d'accord avec ça. J'irais même jusqu'à dire qu'il faudrait faire sauter un certain nombre de routes et empêcher les gens de faire la navette entre les villes et les campagnes. Cela rendrait peut-être service à l'économie des régions rurales, en tout cas pour ce qui est des secteurs de l'industrie et du logement.

Le député avait tout à fait raison de dire que, si les entreprises s'installaient dans les régions rurales, les emplois et les logements suivraient. Je suis tout à fait de son avis, mais c'est plus facile à dire qu'à faire.

En tant que membre du comité du MEER, je me suis efforcé d'attirer les entreprises dans les régions rurales et de les aider à prospérer. Beaucoup d'entreprises sont allées s'installer dans des régions reculées, mais le moins qu'on puisse dire, c'est qu'à notre grand regret tout n'a pas été rose pour elles.

J'ai écouté les discours des deux côtés de la Chambre. Certains députés de ce côté-ci se sont formalisés de certaines déclarations du ministre et des députés d'en face. Les députés de ce côté-là étaient vivement irrités que nous ayons osé

[M. Anderson.]

critiquer l'admirable ministre de l'Habitation et des Affaires urbaines. Je suis conscient du fait que le ministère a accompli certaines choses, comme il se doit.

J'ai eu le privilège d'assister à la réunion du comité de l'habitation hier soir et tôt ce matin. J'ai pu obtenir certains chiffres du ministre. Il a été beaucoup question du programme PAAP. Jusqu'ici un nombre global de 39,000 maisons ont été construites en vertu de ce programme. C'est excellent pour ceux qui ont leur maison, mais c'est peu de chose pour ceux qui estiment qu'ils devraient être admissibles au programme.

Le ministre a aussi cité des chiffres concernant les manquements aux engagements pris en vertu du programme PAAP. Il a dit que le pourcentage était d'environ 2.2 p. 100. Cela semble raisonnable.

Un programme que je voudrais voir élargi, c'est le PAREL. J'ai interrogé le ministre à ce sujet parce que de nombreuses personnes ne peuvent bénéficier du programme régulier mis en œuvre par la SCHL, la PAAP et ainsi de suite, leur revenu étant insuffisant pour qu'elles y aient droit. Donc, le PAREL est leur seul espoir de faire l'acquisition d'une maison. Dans ce domaine, il incombe au gouvernement de faire l'effort principal.

Ces programmes revêtent un intérêt particulier dans les régions avoisinant les villes. Je reconnais que dans certaines villes, les logements sont déplorables, mais les régions rurales ont encore plus besoin que les villes d'un programme de ce genre. Je prie instamment le ministre et son ministère d'acheminer plus de fonds dans ce domaine et de se débarrasser des tracteries administratives.

J'ai reçu des appels téléphoniques de certains de mes mandants dont la demande a été refusée aux termes du programme PAREL. Je reconnais qu'il faut être solvable, mais je sais également que des subventions sont mises à la disposition des personnes qui veulent faire l'acquisition d'une maison. J'ai déjà mentionné au ministre au début de la semaine que des personnes avaient présenté des demandes en vertu du programme PAREL. Je tiens à rétablir les faits, car lui et son sous-ministre ont fait une déclaration erronée.

Certains gens ont fait une demande de prêt dans le cadre du programme d'aide à la remise en état des logements. Ils avaient une bonne idée du montant qu'ils pouvaient dépenser. Il y en avait qui avaient peut-être prévu de consacrer \$5,000 pour faire les réparations les plus pressantes ou certaines rénovations. Mais quand l'inspecteur est venu les voir, il leur a dit que leur maison avait besoin d'autres réparations et que c'était tout ou rien. C'est regrettable à mon avis. J'ai l'intention d'aller au bureau-chef de North Bay, dans la circonscription du ministre des Postes (M. Blais), pour renverser cette décision et pour leur dire que j'ai entendu un autre son de cloche en haut lieu. Le programme d'aide à la remise en état des logements a un rôle à remplir au pays.

On pourrait fort bien construire des logements sur des terrains qui sont très bon marché. J'ai écouté tout à l'heure la liste des prix actuels des terrains. Je ne conteste pas ces chiffres. Les terrains qui coûtent \$20,000, \$25,000 ou \$30,000 sont absolument prohibitifs.

L'Association canadienne de maisons mobiles a présenté des instances au gouvernement pour obtenir son aide. J'ai signalé la chose au ministre à la séance de ce matin de notre comité. Il m'a donné à entendre qu'il prendrait des mesures. Bien des